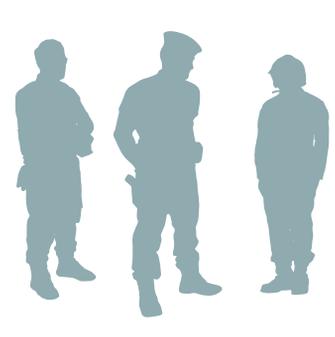
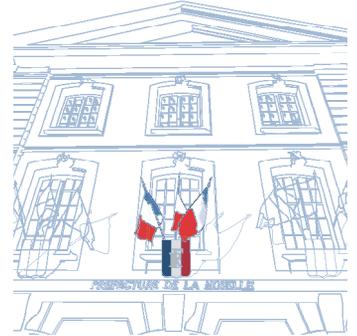


Rapport d'activité

DES SERVICES
DE L'ÉTAT
EN MOSELLE

2020





Directeur de la publication
Laurent Touvet
Préfet de la Moselle

Directeur de la rédaction
Olivier Delcayrou
Secrétaire général
de la préfecture de la Moselle

Rédaction
Direction de la coordination
de l'action territoriale (DCAT)

Réalisation
Service départemental de la
communication interministérielle (SDCI)

L'État protège les citoyens

p. 4

Cette année 2020 fut très particulière, intense et douloureuse. Au-delà des chiffres et des taux, la covid-19 a emporté des vies, bouleversé des familles, mis à mal notre système hospitalier, éprouvé notre économie, nos entreprises et nos associations et nous a obligés à changer brutalement nos modes de vie.

Soutenir l'économie et l'emploi

p. 11

Cette crise que nous avons traversée en 2020, et qui se poursuit encore aujourd'hui, est inédite dans notre histoire récente. Avec l'ensemble des partenaires institutionnels, socio-économiques et de la société civile, les services de l'État ont pourtant su se mobiliser rapidement pour y faire face au mieux, tout en poursuivant leur action habituelle.

Renforcer la cohésion

p. 15

L'un des objectifs de ce rapport, exercice traditionnel et obligatoire des services de l'État dans chaque département, n'est pas le rappel exhaustif de toutes les actions et politiques menées durant l'année écoulée. Encore plus que les années précédentes, sa vocation est de démontrer que l'activité de l'État n'a jamais été mise à l'arrêt par les circonstances.

Garantir l'égalité territoriale

p. 20

Engagés, réactifs, inventifs souvent et mobilisés toujours, les agents de l'État en Moselle ont appris à travailler au service des Mosellans dans des modalités réinventées. Loin d'un « service minimum », la lecture de ce rapport permettra à chacun de constater la présence active de l'État en 2020 pour protéger les Mosellans, soutenir l'activité économique, accompagner les plus fragiles et veiller à l'équilibre territorial.

Moderniser et adapter l'État

p. 24

En 2021 les attentes envers l'État sont à la hauteur des enjeux : immenses. Conscients de cette responsabilité, les agents des services de l'État en Moselle œuvrent notamment à relever le défi de la relance et la concrétisation des politiques prioritaires. Le plan France Relance doit permettre de construire la

France plus écologique, plus compétitive et plus solidaire que nous voulons pour 2030. La Moselle est investie dans sa mise en œuvre concrète afin qu'aucun acteur du territoire ne manque cette formidable opportunité. Le baromètre de l'action publique, disponible et actualisé régulièrement, permet à chaque citoyen de mieux connaître et de mesurer l'efficacité des actions de l'État essentielles au quotidien de chacune et chacun.

J'invite les Mosellans, qu'ils soient particuliers, élus, entreprises, ou associations à s'emparer sans attendre de ces deux outils donnant la possibilité d'écrire un avenir plus solidaire et responsable et d'y rendre l'action de l'État mieux connue et comprise.

Laurent Touvet
Préfet de la Moselle





L'État protège les citoyens

Lutter contre toutes les
formes de délinquance

p. 5



Protéger la population
des conséquences de la
covid-19

p. 7



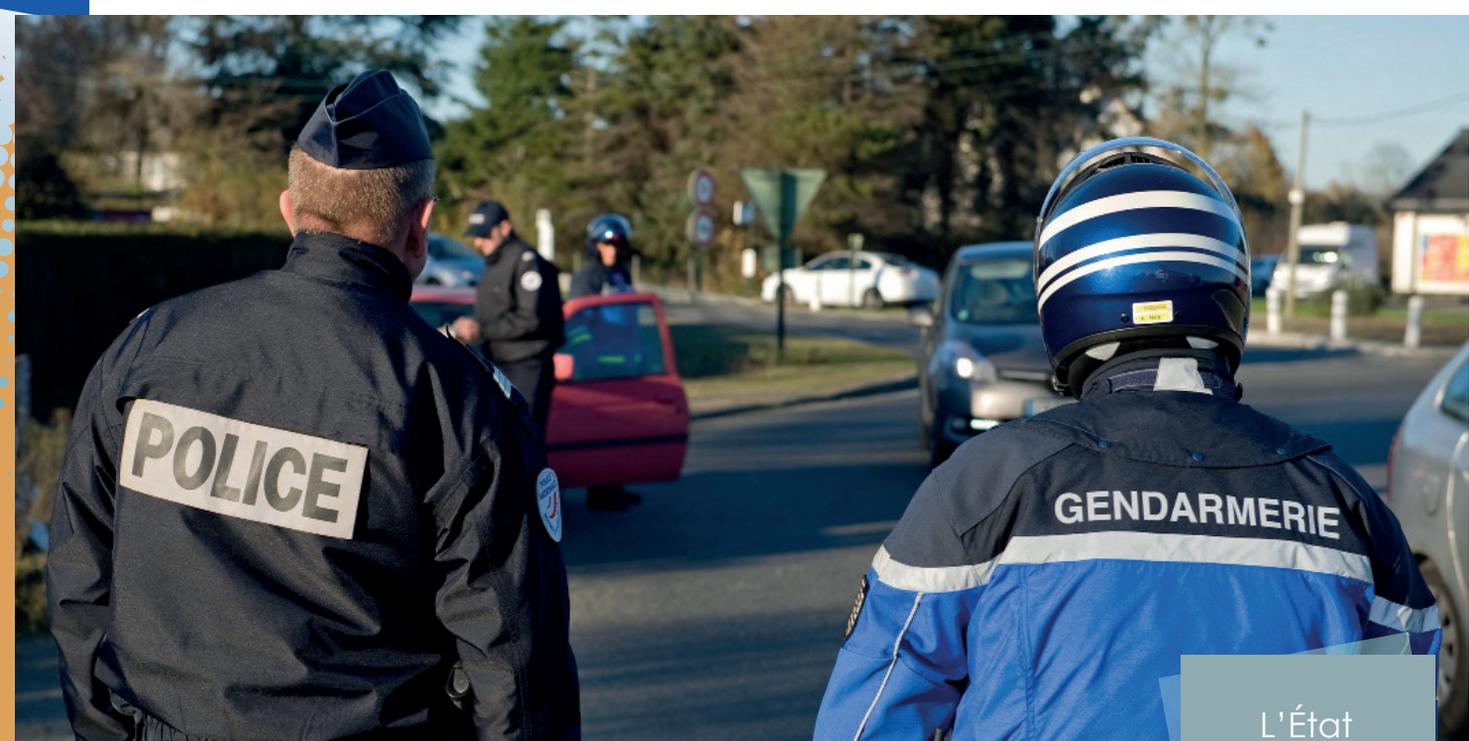
Assurer la sécurité des
milieux

p. 9

Garantir la sécurité
alimentaire

p. 10





L'État
protège les
citoyens

LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DÉLINQUANCE

Lutter contre les violences faites aux femmes



Suite au « Grenelle des violences conjugales » du 3 septembre 2019, de nouveaux lieux d'accueil et d'écoute ont été ouverts à Metz.

De plus, 3 actes forts ont marqué l'année avec :

- la signature d'une convention entre le parquet de Thionville, les forces de l'ordre et les

urgences de l'hôpital Bel-Air, permettant les dépôts de plainte à l'hôpital;

- le démarrage du dispositif du bracelet anti-rapprochement pour les auteurs de violence;
- la mise en œuvre d'actions locales dans le cadre du second confinement via les permanences violences conjugales dans les centres commerciaux.

Lutter contre les stupéfiants

L'engagement des services de la police nationale, des autorités judiciaires, de la gendarmerie, et des douanes a permis le démantèlement de réseaux de trafics de stupéfiants.

Ainsi, plus de 1 700 kg de cannabis, 121 kg d'héroïne, 36 kg de cocaïne et d'autres stupéfiants ont été saisis. 737 000 euros au titre des avoirs criminels ont été saisis, soit une hausse de 50% par rapport à 2019.



Saisine par la douane de Metz de 538 kg de résine de cannabis sur l'A31 - juin 2020

Lutter contre la radicalisation

La Moselle a bénéficié d'une enveloppe de 100 000 euros permettant la réalisation d'actions de formation, de sensibilisation à la prévention de la radicalisation et de promotion de la citoyenneté et les valeurs républicaines.

Par ailleurs :

- a été installée le 5 février 2020 la cellule de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire qui s'est réunie à 5 reprises;
- se sont tenues 6 cellules de prévention et d'accompagnement des familles;
- et le groupe d'évaluation départemental s'est réuni 29 fois.



En septembre une sensibilisation à la prévention de la radicalisation auprès des représentants des organisations

patronales et syndicales et autres organismes consulaires a été menée conjointement avec la DIRECCTE.

Les atteintes aux biens dont

les cambriolages de logements

-19%*

-19,7%*

17,66

2,11

26,14

2,91

Taux pour 1 000 habitants

Taux pour 1 000 habitants

Les atteintes aux personnes

-0,8%*

7,84

9,88

Taux pour 1 000 habitants

* par rapport à l'année 2019

Lutter contre la délinquance

Le confinement et le recours accru au télétravail ont entraîné des changements de modes opératoires des délinquants et réduit les déplacements, rendant difficile les comparaisons avec les années précédentes. La lutte contre la délinquance sous toutes ses formes a cependant continué à faire l'objet d'un engagement constant des services de l'État chargés de la sécurité intérieure en Moselle.

Les atteintes aux biens enregistrent ainsi une baisse globale de 19% dans le département avec 18 485 faits d'atteintes aux biens en 2020 contre 22 823 en 2019. Le taux des atteintes aux biens s'établit à 17,66/1000 habitants, sensiblement inférieur à la moyenne nationale (26,14). A noter, entre autres une baisse des vols de véhicules à moteur de -10%, des cambriolages de logements de -19,7%, s'expliquant en grande partie par la présence accrue des personnes dans

leur logement durant les phases de confinement, des vols sans violence de -18,4% avec 14 001 faits enregistrés, dont 4 501 vols sans violence soit une baisse de 23,5%, et également des vols avec violence de -17,8%.

Les atteintes aux personnes affichent une baisse de 0,8 %. **Mais les violences sexuelles sont en hausse de + 4,5 % et des violences intrafamiliales de + 7,5 % induites notamment par le confinement.**

L'activité des services combinée à la baisse du nombre de faits a permis d'atteindre un **taux d'élucidation de l'ensemble des atteintes volontaires à l'intégrité physique de 70 %.**



Lutter contre la fraude documentaire

372 dossiers ont été instruits par le centre d'expertise et de ressources des titres CNI-passeports Grand Est (CERT), dont 64 dossiers au titre de la Moselle.

En Moselle, 3% des fraudes sont liées à des reconnaissances frauduleuses de paternité, 20% concernent des pertes répétées et 17% des usurpations d'identité. 2 dossiers mosellans ont donné lieu à des interpellations.

Le pôle fraude du CERT a adressé 715 lettres d'admonestation pour pertes répétées de titres d'identité dont 139 concernant des Mosellans.

S'agissant des autres fraudes documentaires, 121 dossiers ont fait l'objet d'un signalement auprès du procureur de la République dont 17 concernant la fraude aux titres de séjour (faux documents et mariages frauduleux), 2 dossiers ont été signalés à la direction départementale de la protection des populations pour fraude à la consommation et 1 dossier a été transmis au secrétariat du comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF).



PROTÉGER LA POPULATION DES CONSÉQUENCES DE LA COVID-19

En faisant respecter les mesures de restriction

La crise sanitaire et ses conséquences, marquées notamment par deux périodes de confinement national de la population, ont fortement sollicité les forces de sécurité intérieure en matière de contrôles et de verbalisations :

- 353 726 personnes contrôlées entre le 17 mars et le 31 décembre 2020 ;
- 13 492 contrôles-contacts effectués dans les établissements recevant du public (ERP) entre le 1er août et le 31 décembre 2020 ;
- 822 personnes verbalisées pour absence de port du masque entre le 17 mars et le 31 décembre 2020 ;
- 33 gestionnaires d'ERP verbalisés entre le 1er août et le 31 décembre 2020 ;
- 18 201 défauts d'attestation constatés lors du 1er confinement du 17 mars au 12 mai 2020 ;
- 3 737 défauts d'attestation constatés lors du 2ème confinement du 30 octobre au 14 décembre 2020 ;

En soutenant les hôpitaux et les établissements sociaux et médico-sociaux

Les services de l'État ont organisé à compter du mois d'avril, avec le soutien du service départemental d'incendie et de secours, du conseil départemental de la Moselle et des armées, la distribution d'équipements de protection individuelle à destination des personnels prioritaires, notamment ceux des établissements sociaux et médico-sociaux.

Ainsi :

- plus d'1 million de masques ont été distribués par les personnels de la préfecture, les équipes du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) 57 et du conseil départemental de la Moselle ;
- plus de 10 000 blouses et sur-blouses, récupérées auprès du groupe EDF en Moselle par le 3^e régiment de Hussards de Metz, ont été distribuées aux établissements de santé ;
- près de 7 000 blouses ont été récupérées auprès des industriels agro-alimentaires de la Moselle, au bénéfice des personnels soignants ;
- plus de 14 000 litres de solution hydroalcoolique ont été transportés depuis le Bas-Rhin par le 511^e régiment du train, pour être distribués aux hôpitaux et établissements sociaux et médico-sociaux de la



Sous-préfecture de Sarrebourg



Sous-préfecture de Sarreguemines



Sous-préfecture de Forbach

En accompagnant les mineurs

Le 16 mars 2020, un service de garde des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire a été mis en œuvre par les services de l'État en lien avec les collectivités locales. Plus de 100 écoles et collèges, répartis sur l'ensemble du département de la Moselle ont accueilli plus de 1 000 enfants.

Les «vacances apprenantes» puis la mise en œuvre des 2S2C (sport-santé-culture-civisme) ont permis de prendre en charge les élèves dès la fin du confinement.

En fin d'année scolaire 2019-2020, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale

(DSDEN) de Moselle a créé une cellule de suivi des cas Covid élèves et personnels en mobilisant 10 médecins de l'éducation nationale, 5 infirmiers et un soutien administratif.

A partir de décembre 2020, des campagnes de tests ont été réalisées dans les établissements scolaires grâce à des tests-antigéniques. En deux mois, 4 000 personnes ont pu se faire tester.



Accueil des enfants des personnels prioritaires

En apportant une réponse aux usagers

Le 16 mars 2020, la cellule d'information du public (CIP) a été activée par le préfet. Cette cellule, armée par les services de l'État, a permis d'apporter des réponses aux questions des Mosellans sur les mesures prises par le gouvernement, leurs répercussions locales et les mesures sanitaires mises en place pour y faire face (confinement, couvre-feu, etc.).

Jusqu'à la fin de l'été, environ 10 000 sollicitations (mails et téléphone) ont été traitées grâce à la mobilisation d'un vivier d'une cinquantaine d'agents.

Le dispositif a été reconduit du 26 octobre au 3 décembre 2020 avec 3 600 sollicitations recensées.



**Cellule départementale
d'information du public**
0 800 730 760
pref-covid19@moselle.gouv.fr

En mettant à l'abri les plus vulnérables

Durant le premier confinement, l'État a ouvert 427 places supplémentaires d'hébergement, 283 places d'hôtels supplémentaires à destination des personnes à la rue, 214 places de desserrement afin de faciliter le confinement et d'éviter des diffusions du virus et 152 places d'hébergement de « centres d'hébergement spécialisé ».

Durant le deuxième confinement de fin octobre à mi-décembre 2020 la vigilance applicable à la période hivernale a été avancée au 17 octobre 2020. Entre le 29 octobre et le 15 décembre, le 115 a orienté plus de 300 personnes sur des places d'hébergement d'urgence ou des nuitées hôtelières.

Par ailleurs, 51 places d'isolement ont été maintenues pour les personnes hébergées positives à la covid-19 et un hôtel a été mobilisé pour les personnes ayant nécessité un isolement hors de leur domicile.

En protégeant les consommateurs

Dès le début de l'épidémie, l'activité dans les abattoirs de la Moselle a été soutenue. Les services de la direction départementale de la protection des populations ont inspecté plus de 37 000 tonnes de produits carnés.

- Ils ont renforcé les opérations de contrôles des prix et des enquêtes mises en place pour s'assurer de la qualité et de la conformité des masques vendus ;
- ils ont accru les contrôles, dès mars 2020, des sites internet, notamment grâce aux signalements reçus sur l'application «Signal conso» ;
- ils ont vérifié la fermeture des rayons non essentiels dans les grandes surfaces se traduisant par 24 mises en demeure pour non-conformités.

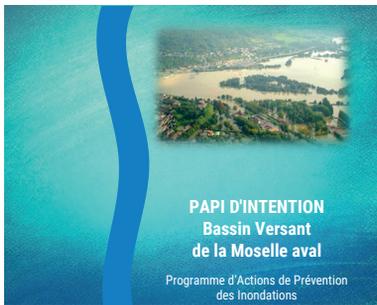


Enfin concernant les transports routiers de marchandises opérés par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), 329 opérations de contrôle ont été organisées concernant 1 698 véhicules et 1 760 conducteurs. Au total, 234 véhicules soit 14 % étaient en infraction pour un montant d'amendes et de consignations s'élevant à 170 835 euros.

En protégeant du risque d'inondation

Face aux risques d'inondation, l'État a signé 2 conventions de Programmes d'action de prévention des inondations (PAPI) en Moselle aval et Sarre. Ces PAPI d'intention vont permettre de mener les diagnostics et études qui déboucheront sur la réalisation d'actions de protection contre les crues, en cohérence avec la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) portée par les intercommunalités et syndicats de rivières.

En mars 2020, les premières cartes d'aléas ont été produites et diffusées après l'étude de modélisation menée par les services de l'État.



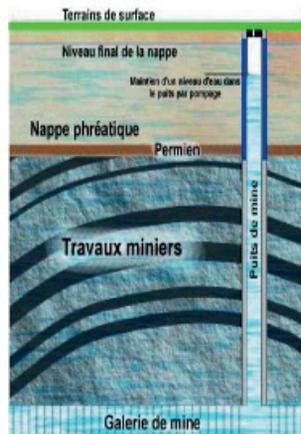
FICHES-ACTIONS

En gérant l'après-mine

L'arrêt des exhaures minières et la diminution des prélèvements, industriels et en eau potable, entraînent une reconstitution de la masse d'eau souterraine autour de son état d'équilibre naturel. Un nombre important d'habitations, d'activités et d'infrastructures, installées dans des secteurs artificiellement asséchés seront potentiellement affectées. Quelques habitations sont déjà concernées dans le secteur de Creutzwald.

• Creutzwald, Forbach, Petite-Rosselle, Rosbruck ont fait l'objet d'études. La réalisation de l'ensemble de ces ouvrages est escomptée en 2021 ;

• 5 signalements de désordres hydrauliques, potentiellement en lien avec le phénomène de remontée de nappe ont été examinés. Ce lien n'a été confirmé que dans un seul cas.



En protégeant l'environnement

Malgré une situation économique difficile liée à la crise sanitaire, la Moselle a vu émerger ou aboutir en 2020 plusieurs projets industriels dans des secteurs diversifiés (photovoltaïques, carrières, éolien).

L'inspection des installations classées a poursuivi le suivi et les contrôles des établissements industriels à risques accidentels ou de pollution, ainsi que les sites de la gestion des déchets.

Les suites de l'accident Lubrizol de Rouen ont amené à réaliser des contrôles renforcés des établissements situés dans un rayon de 100 m autour de sites classés Seveso.

Les installations classées pour la protection de l'environnement en Moselle ont fait l'objet en 2020 :

- de plus de 330 contrôles sur site par les services de la DREAL Grand Est ;
- d'une quarantaine de mises en demeure et sanctions administratives. Ce nombre a doublé par rapport à 2019 ;
- d'une dizaine d'arrêtés préfectoraux d'autorisation ou d'enregistrement d'installations classées applicables aux établissements industriels.

La DREAL a pu engager, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau et de l'Ademe, les études requises qui permettront de lancer les travaux de mise en conformité du système d'assainissement de la station d'épuration de l'agglomération de Florange.



Entrepôt Argan (Amazon) en cours de construction à Augny - novembre 2020

En protégeant les populations de la salmonelle

En 2020, face à la problématique des foyers de salmonelles en élevage avicole, la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) a supervisé 184 autocontrôles dans 53 élevages et diligenté 465 analyses officielles de contrôle dans 19 élevages.

Ces contrôles ont révélé la contamination de 8 élevages, contre habituellement 1 ou 2 contaminations par an.

La mise en évidence de ces contaminations a entraîné :

- la réforme prématurée de 113 500 poules pondeuses et de 49 000 poulets de chair ;
- l'envoi de 3 125 000 œufs vers des unités de traitement thermique pour utilisation industrielle ;
- la mise en œuvre d'opérations lourdes de nettoyage et de désinfection.

En protégeant les populations du risque de contamination alimentaire

Dans le cadre de l'alerte sur les graines de sésame contaminées par de l'oxyde d'éthylène, des investigations sont menées depuis septembre 2020, en lien avec la Commission européenne, afin d'identifier l'origine des contaminations. Près de 170 contrôles ont été réalisés.

Dans l'attente des résultats, les autorités sanitaires françaises ont pris des mesures de retrait/rappel des produits contaminés: les professionnels ont ainsi été informés et les produits ont été retirés.

En veillant à la qualité de l'eau Les services de l'État ont maintenu les contrôles sanitaires réglementaires afin de s'assurer de la bonne qualité de l'eau et de sa conformité.

- 4 416 prélèvements effectués par le laboratoire agréé en charge du contrôle sanitaire ;
- 2 restrictions d'usage prononcées sur deux collectivités mosellanes ;
- 2 pics de pollution au Rupt de Mad enregistrés en 2020 contre 5 en 2019 ;
- 3 inspections et 1 contrôle d'installation d'eau potable effectués.

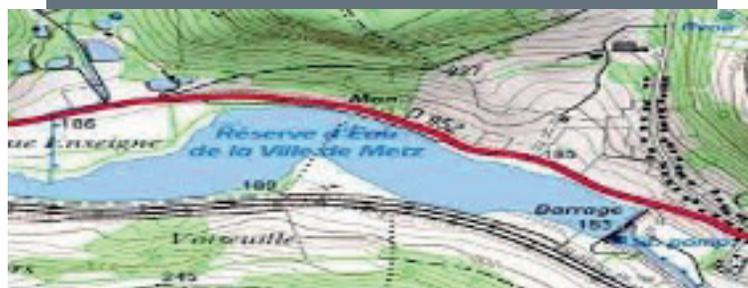


Alim'confiance



FOCUS : un exemple d'accompagnement des collectivités par l'État

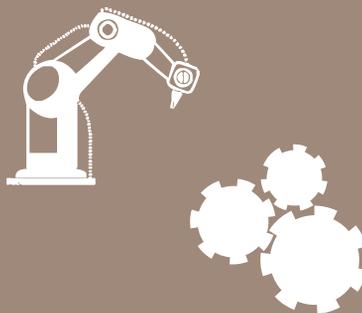
L'État poursuit l'accompagnement du syndicat des eaux de la région messine (SERM) sur sa problématique de pollution aux nitrates de la ressource principale le Rupt de Mad avec l'élaboration d'un schéma directeur nitrates.



Soutenir l'économie et l'emploi

Garantir l'emploi

p. 12



Accompagner les
entreprises touchées par la
crise de la covid-19

p. 13





Soutenir
l'économie
et l'emploi

GARANTIR L'EMPLOI

Par la promotion de l'insertion par l'activité économique

L'insertion par l'activité économique a été un des axes centraux de la stratégie de lutte et de prévention contre la pauvreté, priorité du Gouvernement en 2019. Tout au long de l'année 2020, l'État s'est mobilisé pour accompagner les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). La crise sanitaire continuant d'avoir un impact sur l'activité économique des structures et sur le public en parcours d'insertion, les services ont poursuivi leur engagement afin d'éviter toutes ruptures d'accompagnement et de parcours des personnes accueillies.

Le département compte actuellement 65 structures :

- 39 chantiers d'insertion
- 12 entreprises d'insertion
- 10 associations intermédiaires
- 4 entreprises de travail temporaire d'insertion

En 2020 l'État les a soutenues à hauteur de 25 millions d'euros.

En protégeant les salariés

L'inspection du travail a réalisé 2 879 interventions

- 461 concernant le travail illégal
- 229 concernant l'égalité professionnelle
- 373 concernant les chutes de hauteur
- 153 concernant l'amiante

Ces interventions ont donné lieu à 2 646 suites, dont 42 procès-verbaux et 31 rapports administratifs en vue du prononcé d'amendes administratives.

Par ailleurs, plus de 800 interventions concernant la préservation de la santé des salariés face à la covid-19 ont été effectuées, conduisant à la notification de 65 mises en demeure.



En soutenant l'alternance et l'apprentissage

La formation en alternance et l'apprentissage sont de formidables leviers pour l'insertion professionnelle des jeunes. Pour répondre à cet enjeu, de nombreuses réunions d'information portant sur la réforme de l'apprentissage ont été organisées sur tout le territoire mosellan. Elles ont permis de présenter aux employeurs et aux acteurs locaux (pôle emploi, cap emploi, mission locale, centre de formation d'apprentis, opérateurs de compétences, consulaires, secteur public, apprentis...), les outils à disposition sous forme de fiches pratiques.

- 186 contrats d'apprentissage ont été enregistrés en Moselle pour le secteur public contre 157 en 2019;
- 1 557 contrats de professionnalisation ont été signés contre 1 575 en 2019.

En outre, malgré la crise sanitaire, le secteur privé a maintenu les contrats d'apprentissage au niveau de l'année précédente. Secteur public et privé confondu c'est in fine plus de 5 200 contrats d'apprentissage qui ont été conclus en 2020.



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES TOUCHÉES PAR LA CRISE DE LA COVID-19

l'État présent auprès des entreprises via l'activité partielle, le fonds de solidarité et les autres dispositifs
Les services de l'État en Moselle se sont massivement mobilisés pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, notamment par la création d'un comité opérationnel départemental d'urgence économique (COD éco) qui s'est réuni 17 fois entre avril et décembre 2020, afin de diffuser largement l'information et répondre aux questions des chefs d'entreprises.

Au plus fort de la crise, des réunions sectorielles ont également été organisés : 7 réunions «BTP» et 4 réunions «tourisme».



Une large part de l'action de l'**UD DIRECCTE** a été concentrée sur la préservation des entreprises et de leurs salariés.

- 40 décisions pour la mise en œuvre de l'activité partielle de longue durée ont été signées soit 27 décisions de validation et 13 décisions d'homologation;
- 16 140 décisions d'autorisation d'activité partielle concernant 163 271 salariés pour 103 millions heures autorisées, soit 261 millions d'euros versés aux entreprises ont été engagées;
- 4 576 ruptures conventionnelles homologuées ont été enregistrées;
- 1361 licenciements économiques ont été notifiés en 2020 soit une hausse inférieure à 3 % par rapport à 2019.

Elle a accompagné et suivi 5 plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) dans le cadre de sa compétence d'homologation et validation de ces procédures.



La **DDFIP** s'est également mobilisée pour soutenir l'activité économique et aider les entreprises grâce :

- au fonds de solidarité : 103,75 millions d'euros d'aides versées à 18 472 entreprises, soit une aide moyenne de 5 617 euros;
- au report des échéances d'impôts directs pour un enjeu de 31,4 millions d'euros pour 3 033 entreprises bénéficiaires;
- au remboursement de crédits de TVA et crédits d'impôts versés de façon accélérée;
- au report des échéances de cotisation foncière des entreprises pour 456 entreprises soit 1,24 millions d'euros et le report de taxe foncière pour 6 entreprises;
- au remboursement trimestriellement de la taxe intérieure de consommation sur le gazole au bénéfice du secteur des transporteurs routiers.



L'URSSAF s'est chargée des reports des cotisations pour les entreprises et les indépendants. En décembre 2020, on comptabilise 20,2 M€ de reports de cotisations sociales en Moselle, soit un taux d'impayés de 8 %.



La Banque de France a réalisé

- l'instruction des prêts garantis par l'État (PGE) aux entreprises : 6 759 entreprises ont été bénéficiaires fin 2020 du PGE, pour 1 milliard 128 millions d'euros de prêts, pour 90 % accordés à des TPE (44 % des montants).
- la médiation du crédit : 152 dossiers éligibles avec un taux de réussite à 51 % du 16 mars 2020 à fin 2020.

France relance :

En complément des mesures d'urgence et de soutien à l'économie, la Moselle s'est mobilisée pour engager rapidement le plan de relance annoncé le 3 septembre 2020 par le gouvernement qui porte l'objectif de préparer la France de 2030 : une France plus écologique, plus compétitive et plus solidaire. Le 24 septembre 2020, a été réuni le comité de pilotage associant les forces vives du département. Des réunions régulières autour de 4 groupes de travail thématiques se sont tenues pour coordonner les actions des différents partenaires, accompagner les porteurs de projets, et suivre les actions menées, en identifiant les éventuelles difficultés.



Cette organisation a déjà permis de belles réalisations, notamment :

- pour le volet écologie : 84 millions d'euros mobilisés pour 68 projets de rénovation des bâtiments de l'État, 3 023 dossiers mosellans MaPrimeRénov' acceptés pour 4,5 millions d'euros d'aides payées à fin 2020, avances et soldes confondus ;
 - pour le volet compétitivité : 17 entreprises ont bénéficié de subventions de l'État s'élevant à près de 20,7 millions d'euros, pour réaliser près de 81,5 millions d'euros d'investissement ;
 - pour le volet cohésion : le dispositif «1 jeune, 1 solution» qui a bénéficié à plus de 10 000 jeunes.
- En outre, depuis le 5 octobre 2020, une sous-préfète chargée de mission pour la mise en œuvre locale de France Relance a été nommée, en vue de mieux coordonner le travail des services de l'État et de l'ensemble des acteurs publics et privés mobilisés à ses côtés afin d'intensifier le plan de relance en 2021.

Renforcer la cohésion

000

La cohésion sociale 6

p. 15



L'éducation, la jeunesse

p. 17

Conserver, valoriser et
développer la culture

p. 19





Renforcer
la cohésion

LA COHÉSION SOCIALE

En améliorant l'habitat

Avec l'engagement de 1363 logements sociaux nouveaux, soit 150 millions d'euros de travaux, l'objectif de la Moselle pour 2020 a largement été atteint soit 102% de l'objectif contre 79% au niveau national. Cela traduit le professionnalisme et la réactivité des bailleurs et l'efficacité des services en charge de la programmation des agréments et des crédits HLM.

5 625 logements privés ont été réhabilités en faveur des propriétaires ou locataires modestes grâce aux aides de l'ANAH représentant un montant de travaux de 87 millions d'euros, dont 4 746 rénovations énergétiques (Habiter-Mieux et Ma Prime Rénov').



En accompagnant les réfugiés vers le logement

En Moselle, l'objectif relatif au logement des ressortissants étrangers ayant obtenu le statut de réfugié a été atteint avec 5 471 personnes ayant pu accéder à un logement en intermédiation locative ou directement à un hébergement social.

En promouvant la solidarité nationale

Très engagés dans la lutte contre la pauvreté, les services de l'État ont contractualisé avec le conseil départemental et la métropole de Metz en faveur de l'accès à l'emploi pour un montant de 2,5 millions d'euros.

Parmi les mesures phares de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté :

- le financement de crèches à vocation d'insertion professionnelle, des places d'hébergement pour des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, un fonds d'aide à la mobilité professionnelle pour une aide financière aux transports ou à la garde d'enfants, la mise en place de référents de parcours pour l'accompagnement des personnes aux situations sociales complexes ;
- le financement, pour un tiers du montant contractualisé, des aides en faveur des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ;
- la généralisation des points conseil budget.



Signature du partenariat avec le département de la Moselle en présence d'Adrien Taquet - 5 octobre 2020

Chèques services financés par l'État distribués en Moselle pour permettre l'accès aux produits d'alimentation et d'hygiène pour les personnes sans domicile

L'État soutient l'action des associations d'aide alimentaire prenant en charge des publics en situation de précarité et notamment de nouveaux publics touchés par la crise,

en finançant des actions relatives à l'achat de denrées ou en apportant une aide au fonctionnement.

Cette année plusieurs enveloppes exceptionnelles d'un montant global de 1 983 000 euros ont été versées au profit de l'aide alimentaire, dont une enveloppe structurelle d'aide alimentaire de 124 436 euros allouée tous les ans à différentes associations d'aide alimentaire.

- 124 436 euros de l'enveloppe structurelle annuelle alloués aux associations d'aide alimentaire
 - Secours catholique : 30 000 euros
 - Banque alimentaire 59 436 euros
 - Secours populaire : 25 000 euros
 - Restos du cœur Moselle ouest : 10 000 euros
- 1 359 000 euros supplémentaires réparties entre les associations d'hébergement et les associations caritatives
- versement de 7 €/personne/jour pour 15 jours à 800 personnes et à 6 reprises, soit un montant de près de 500 000 euros.

L'ÉDUCATION, LA JEUNESSE

Maintenir un haut niveau d'éducation dans les territoires

Par la réduction des effectifs des classes en maternelle

Dès la rentrée 2020, les moyens ont été ciblés sur le pré-élémentaire. Un poste supplémentaire a été accordé lorsque la moyenne constatée atteint 30 élèves par classe. Ainsi, sur les 90 ouvertures de classe de la rentrée 2020, 34 ont été consacrées à la réduction du nombre d'élèves en maternelle.

Aucune école maternelle du département de la Moselle n'a une moyenne supérieure à 30 élèves par classe.

L'objectif d'un maximum de 24 élèves dans les classes de Grande Section, CP et CE1

Les 56 emplois supplémentaires accordés à la rentrée 2020 ont permis d'améliorer très favorablement l'encadrement des élèves. Sur les 1 801 classes hors REP+ pour tous les niveaux et REP pour l'élémentaire qui accueillent des élèves de niveaux GS, CP et CE1, 1 375 classes ont des effectifs égaux ou inférieurs à 24, soit un taux de 76 %. Par ailleurs, le nombre d'élèves par classe s'est également amélioré avec une moyenne de 22,95 en maternelle contre 24,3 en 2019 et de 21,1 en élémentaire contre 22,2 en 2019.

Le dédoublement des CP et des CE1 en éducation prioritaire et des GS en REP+

À la rentrée 2020, 11 postes supplémentaires ont été mobilisés pour accompagner les dédoublements en CP et CE1 au regard des évolutions démographiques. Le département compte aujourd'hui 271 classes dédoublées pour environ 3 500 élèves.

Le département compte 42 classes dédoublées de grande section au sein des réseaux d'éducation prioritaire renforcé.

Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerce une mesure de protection d'un adulte vulnérable dans le cadre d'une mesure judiciaire de protection juridique ou d'une mesure d'accompagnement judiciaire.

Les services de l'État s'efforcent d'aider au mieux ces professionnels :

- en fournissant durant la crise sanitaire des équipements de protection individuelle (masques, gels hydroalcooliques), ou encore en aidant à l'acquisition de matériels nomades, permettant aux mandataires de maintenir la qualité de leur prise en charge même à distance;
- en augmentant les effectifs, 32 mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel d'ici à 2024 pour le département de la Moselle.

L'appel à candidature réalisé en 2020 a permis d'agréer 6 nouveaux professionnels sur l'ensemble des ressorts des tribunaux du département. Un nouvel appel est en cours de préparation pour le premier semestre 2021.



Accompagner les élèves en situation de handicap (école inclusive, troubles autistiques)

6 248 élèves sont en situation de handicap en Moselle, 51 % d'entre eux sont scolarisés dans le premier degré, 49 % dans le second. 2 505 élèves en situation de handicap sont accompagnés par 1 475 accompagnants.



Renforcer l'école inclusive

Il existe aujourd'hui 89 pôles inclusifs d'accompagnement localisés qui couvrent tous les établissements scolaires de Moselle. 11 postes d'accompagnants référents ont été créés, ces personnels sont en appui de leurs collègues sur le terrain et dans le cadre des formations initiales.

Élèves atteints de troubles autistiques

En Moselle, 5 dispositifs « ULIS école » adaptés aux besoins des élèves porteurs de troubles du spectre autistique sont présents.

Des unités maternelles et élémentaire autisme, avec un appui conséquent du secteur médico-social, ont vu le jour lors de ces dernières rentrées scolaires. Le département de la Moselle bénéficie également d'un poste de professeur ressource pour la scolarisation des élèves avec troubles du spectre de l'autisme depuis la rentrée 2019-2020.

Responsabiliser les jeunes et renforcer les valeurs de la République

Lutter contre les violences scolaires et le harcèlement

Le Gouvernement a fait de la lutte contre les violences en milieu scolaire une priorité.

- procédures disciplinaires renforcées ;
- réponse rapide, juste et efficace à chaque manquement ;
- signalement systématique des faits de violence et de harcèlement avec des sanctions proportionnelles prononcées ;
- création d'une cellule de lutte contre les violences scolaires et désignation d'un référent ;
- accompagnement des écoles et établissements systématiquement proposé ;
- mise en place d'équipes mobile avec proposition de diagnostics de sécurité ;
- création d'un groupe départemental de climat scolaire proposant des formations adaptées aux demandes des équipes pédagogiques et éducatives.



Prévenir le communautarisme et défendre les valeurs de la République

Des actions institutionnalisées et régulières sont menées dans les établissements en faveur de la laïcité et pour la promotion des valeurs de la République. Ces éléments sont également intégrés à l'ensemble des enseignements. Des référents laïcité et égalité filles-garçons sont présents au sein des établissements.

Les chefs d'établissements opèrent un repérage et informent régulièrement des constats qu'ils font dans ou hors les établissements et qui relèvent d'un climat ou de signes de repli communautaire.



800 ans de la Cathédrale de Metz

Commencée en 2019, la célébration des 800 ans de la cathédrale devait se poursuivre en 2020. En raison de la pandémie, 27 des manifestations culturelles prévues ont dû être annulées ou reportées.

L'État poursuit sa mission de conservation de la cathédrale de Metz. Ainsi, s'agissant du suivi des commandes publiques portant sur la nouvelle signalétique installée en fin d'année ou sur la réalisation d'un vitrail qui sera présenté à l'automne 2021.

C'est aussi la réalisation de l'exposition « Tornow ou le gothique retrouvé » d'avril à septembre 2020, ou les travaux de nettoyage de la façade occidentale et par aspiration des bas-côtés et de la nef.

Au total, 173 000 euros ont été dépensés sur la partie entretien et 510 000 euros sur la partie restauration.



Conférence de presse des 800 ans de la cathédrale de Metz - 21 septembre 2020

Protéger notre patrimoine

En 2020, l'activité de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine a augmentée avec 10 % d'autorisations de travaux en plus par rapport à 2019. Ainsi, 220 000 euros de travaux ont été engagés en 2020.

De plus,

- 402 monuments historiques sur le département ont fait l'objet d'une veille sanitaire
- 3 arrêtés de protection au titre des monuments historiques ont été signés pour le Château de la Horgne à Montigny-les-Metz, le Fort Queuleu à Metz et la Ferme Custine à Assenoncourt

Objectif 100 % éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. À cet effet, l'État met tout en œuvre pour permettre à chaque élève mosellan d'avoir accès à cette éducation. En 2020, 65 % d'élèves du département en bénéficient

La Moselle compte 2 villes dotées d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEA) où le 100 % EAC est d'ores et déjà réalisé : Metz et Talange.

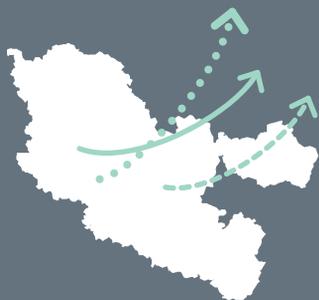
Sarreguemines devrait aussi prochainement s'engager dans cette voie.

La Moselle accueille également dans ses territoires ruraux et prioritaires plusieurs types de résidences, 8 au total, dédiées à l'EAC : Fabrique Grand Est, Fabrique d'Europe, et Créations partagées. De plus, elle présente de nombreux projets d'implantation de Micro-Folies, musées numériques et lieux de vie culturelle pour tous en lien avec des structures culturelles, des médiathèques et des établissements scolaires.

Focus sur Metz : l'engagement de la ville de Metz en faveur d'une politique ambitieuse de généralisation de l'EAC a été reconnu au niveau national par le Haut conseil pour l'éducation artistique et culturelle. La quasi-totalité de ses écoles sont engagées dans des actions EAC. Pratiquement tous les élèves bénéficient de sorties culturelles et 1/3 d'entre eux sont acteurs de projets EAC.



Garantir l'égalité territoriale



En soutenant les collectivités
locales

p. 21

En soutenant le monde
agricole

p. 23



En accompagnant la politique
de la ville et la rénovation
urbaine

p. 22

En développant les
infrastructures

p. 23



En facilitant l'accès aux
services publics où que l'on
soit sur le territoire

p. 22

En faisant vivre une
coopération transfrontalière
équilibrée

p. 23



Garantir l'égalité territoriale

Via l'expression de la démocratie

Tout a été mis en œuvre pour assurer la bonne tenue des élections municipales du 15 mars et du 28 juin 2020, y compris en permettant la délocalisation des bureaux de vote dans des lieux mieux adaptés à la gestion de la pandémie.

EN SOUTENANT LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Par la continuité financière de l'État

Les services de l'État se sont mobilisés dès le début de la crise sanitaire pour garantir les recettes et les dépenses de l'État, des hôpitaux et des collectivités locales.

Les hôpitaux et les collectivités locales ont pu en permanence passer leurs commandes, payer leurs salariés et régler leurs fournisseurs.

La DGFIP a garanti les recettes de remboursement de l'assurance-maladie, compensé les surcoûts covid-19 et poursuivi le versement des ressources aux collectivités territoriales.

Le paiement des factures des fournisseurs de l'État a été accéléré, en priorisant celles des PME et des TPE avec un délai de 12,8 jours au lieu de 14,5 jours en 2019.

750 millions d'euros ont été inscrits en loi de finances rectificative pour 2020 pour garantir les recettes fiscales et domaniales au profit des communes et groupements de collectivités territoriales.

L'État a aussi pris en charge à hauteur de 50 % le coût

20
élections
municipales
20

des masques achetés du 13 avril au 1er juin 2020, dans la limite d'un prix de référence. Pour la Moselle, cela représente un coût d'environ 4,2 millions d'euros.

En 2020, pour la troisième année consécutive, le montant de la dotation globale de fonctionnement

(DGF) est maintenu.

- 766 millions d'euros ont été versés aux collectivités territoriales de la Moselle soit + 3,25 %, hors concours financiers spécifiques liés à la crise de la covid-19.
- à l'échelle de la Moselle, la DGF 2020 est stable et s'élève à 377 millions d'euros soit + 0,26 % pour les communes, 1,16 % pour les EPCI et - 0,10 % pour le département
- 98 % des communes de Moselle sont éligibles à une dotation de péréquation.

Par le soutien des projet des collectivités territoriales

Plus de 600 projets portés par des collectivités territoriales de Moselle ont bénéficié de subventions à l'investissement pour plus de 35 millions d'euros.

Deux appels à projets communs de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) ont été organisés en 2020.

Les crédits DSIL ont été abondés et votés dans le cadre du plan de relance pour les exercices budgétaires 2020 et 2021. Ils viennent au soutien des

projets d'investissement des collectivités ayant trait à la transition écologique, à la résilience sanitaire ou à la rénovation du patrimoine public.

Ainsi pour

- la DETR avec 482 dossiers financés pour 15 633 017 euros
- la DSIL classique avec 43 projets financés pour 8 039 736 euros dans le cadre des contrats de ruralité, des grandes priorités d'investissement, du programme « action cœur de ville », ou des projets de territoires
- la DSIL relance avec 85 projets pour 7 580 935 euros
- la dotation de soutien à l'investissement (DSID) pour 1,850 millions d'euros de subvention au département de la Moselle pour le financement du projet de restructuration du collège « La Carrière » de Saint-Avold
- le FNADT, dans le cadre du contrat de plan État-Région, pour le financement de 2 dossiers pour 908 536 euros
- la dotation politique de la ville (DPV) avec 18 projets financés soit plus de 1,8 millions d'euros au bénéfice de 6 communes.

EN ACCOMPAGNANT LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LA RÉNOVATION URBAINE

En 2020, le gouvernement a engagé une mobilisation nationale en faveur des habitants des QPV et opéré un investissement inédit avec une hausse de 1,1 millions d'euros des moyens financiers pour 2020.

Ainsi, la politique de la ville a bénéficié de 4,4 millions d'euros en faveur des habitants des QPV, soit 556 actions :

- 2 860 000 euros pour la mise en œuvre des 9 contrats de Ville mosellans
- 120 500 euros destinés au financement des cordées de la réussite et des parcours d'excellence
- 180 000 euros pour la cité éducative de Behren-lès-Forbach
- 100 000 euros pour la cité de l'emploi de Forbach/Behren-lès-Forbach
- 214 800 euros pour 9 « colos apprenantes » ayant permis le départ de 522 jeunes
- 206 484 euros affectés en été pour financer 35 actions (sorties culturelles et sportives, ateliers journalisme, peinture... en faveur d'enfants, d'ados, de seniors, de femmes...)
- 361 807 euros affectés en automne/hiver pour financer 40 actions et 2 colos apprenantes
- 242 554 euros de fonds d'urgence exceptionnel « quartiers solidaires ».

EN FACILITANT L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS OÙ QUE L'ON SOIT SUR LE TERRITOIRE

Par le développement du réseau France services

La création du réseau France services constitue un engagement de l'État à offrir aux citoyens la possibilité d'effectuer, près de chez eux, les principales démarches administratives du quotidien.

Cette nouvelle ambition s'appuie sur le réseau des maisons de services au public (MSAP) existant qui obtiendront le label France Services ainsi que sur de nouvelles implantations prioritairement dans les cantons ruraux et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Par la planification de la stratégie intercommunale

Les services de l'État accompagnent les collectivités en matière de planification de l'urbanisme, notamment lorsqu'il s'agit d'élaborer des schémas de cohérence territoriale (Scot). Ce document privilégié organise l'espace à l'échelle d'un bassin d'emploi et sur le long terme.

Le territoire mosellan est couvert à 78 % par des SCOT : extension en 2020 aux communautés de communes de Sarrebourg Moselle Sud et du pays de Phalsbourg approuvé en février 2020, au Bouzonvillois par la révision du ScoT de Thionville approuvée en février 2020 et au centre mosellan par la révision du ScoT du Val de Rosselle approuvée en octobre 2020.

Cette dynamique se poursuivra en 2021 avec l'intégration des communautés de communes de la Houve Pays Boulageois et Mad et Moselle qui intégreront le ScoT de l'agglomération messine.



Pique-nique emploi formation - quartier de Borny à Metz - 4 août 2020



Les labellisations se poursuivront en 2021 et 2022.

En 2020, 4 premières labellisations de France services en Moselle ont eu lieu à

- Ennery via le portage La Poste
- Morhange via le portage de la communauté d'agglomération Saint Avold Synergie
- Vic sur Seille via le portage de la commune
- Entringe via le portage de la communauté de communes de Cattenom et environs

En janvier 2021, ont été labellisés les sites de

- Ancy-Dornot via le portage de la communauté de communes de Mad et Moselle
- Boulay via le portage de la communauté de communes de la Houve pays Boulageois
- Dabo via le portage de La poste

EN DÉVELOPPANT LES INFRASTRUCTURES

Projet A31bis

Les études préalables à la déclaration d'utilité publique pour l'A31Bis ont démarré avec des inventaires et des campagnes sur le terrain

Ainsi, ont été réalisés

- l'état initial de l'étude d'impact via des inventaires faune/flore, campagnes de mesures air et bruit, diagnostic paysager, etc...
- le diagnostic de l'existant : analyse de l'infrastructure existante, recensement des ouvrages d'art, prévision de campagnes géotechniques, relevé de l'assainissement et des réseaux existants, diagnostic sécurité...
- une campagne de comptages pour les études de trafic
- la définition des variantes du tracé.

EN FAISANT VIVRE UNE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ÉQUILIBRÉE



Opération d'intérêt national Esch Belval

L'OIN Alzette-Belval, à la frontière luxembourgeoise, s'inscrit dans une éco-agglomération transfrontalière. Elle vise notamment à produire une offre de logements pour les travailleurs frontaliers en les rapprochant de leur lieu de travail.

En 2020 l'État a poursuivi l'accompagnement actif de cet établissement public d'aménagement (EPA) dans la conduite et l'aboutissement de ses projets, notamment sur les sites de Micheville, Villerupt, Rédange.

L'action porte sur

- 27 zones d'aménagement
- 246 hectares d'aménagement
- 156 hectares d'aménagement sur terrains en renouvellement urbain, densification ou reconversion de friche soit 63 %
- 8 600 logements sur l'ensemble des opérations dont 2 000 logements programmés sur Micheville

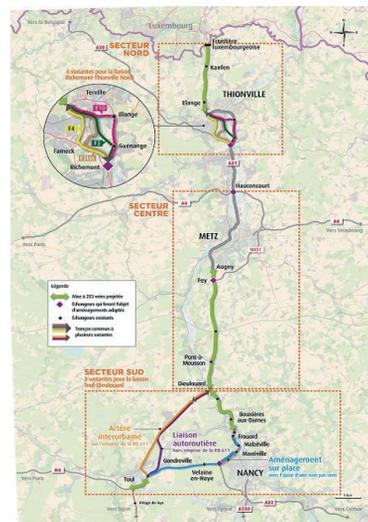
EN SOUTENANT LE MONDE AGRICOLE

Réchauffement climatique et sécheresse

En 2020, 4 comités sécheresse ont été organisés et ont abouti à la signature de 14 arrêtés de restriction de l'usage de l'eau.

Compte tenu de l'intensité de cet aléa climatique, et de ses conséquences sur les exploitations, les services de l'État ont engagé une procédure de dégrèvement d'office de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) pour les exploitations d'élevage. Le montant total des dégrèvements s'élève à 3,49 millions d'euros en 2020 pour la Moselle.

Au total, plus de 25 millions d'euros ont été apportés aux agriculteurs mosellans pour compenser les pertes de récolte liées à ces différents épisodes de sécheresse sur les 3 dernières années.



Moderniser et adapter l'État





Moderniser et adapter l'État

L'année 2020 a été profondément marquée par la crise sanitaire. Comme tous les Mosellans, les services de l'État ont dû s'adapter pour assurer la continuité d'activité et maintenir au mieux leur capacité à exercer leurs missions en garantissant la sécurité des agents et du public accueilli.

Malgré toutes ces contraintes, la forte mobilisation des agents de l'État et leur implication ont permis, non seulement de répondre aux sollicitations, de gérer les exigences de la crise mais aussi d'obtenir de très bons résultats.

Création du secrétariat général commun départemental de la Moselle

Depuis le 1er janvier 2021, le nouveau secrétariat général commun permet, au sein de la Moselle, de regrouper l'intégralité des fonctions "supports" de la préfecture et des directions départementales interministérielles de la cohésion sociale, de la protection des populations et des territoires. Ces fonctions concernent les ressources humaines, le budget, la logistique ou encore l'informatique.

Composé de 98 agents en Moselle rattachés au ministère de l'Intérieur, le secrétariat général commun a vocation à assurer d'une manière plus efficace, plus lisible et plus simple la gestion RH, financière, immobilière, SIC et logistique des préfectures, des sous-préfectures, ainsi que des directions départementales interministérielles.

Réorganisation des services territoriaux des finances publiques

La structuration du réseau des finances publiques est devenue inadaptée aux besoins actuels. Une réflexion s'est alors imposée en concertation avec les élus locaux pour offrir un service public adapté aux évolutions des missions et apporter un meilleur service de proximité en tous points du territoire.

Cette réflexion s'est conclue avec la rédaction et la signature de la charte d'engagements départementale signée le 23 octobre 2020 en présence du Ministre Olivier Dussopt.

Au terme de sa réorganisation, en 2024, la direction départementale des finances publiques de la

Moselle sera présente dans 43 communes, soit 15 de plus qu'aujourd'hui. La Moselle disposera de 5 services de gestion comptables, 4 services des impôts des particuliers et 3 services des impôts des professionnels, implantés dans les principales villes ou aires urbaines du département

Adaptation face à la crise sanitaire, l'exemple de la direction de l'immigration et de l'intégration

Malgré la crise sanitaire, et conformément aux engagements du gouvernement, la chaîne de l'asile a été maintenue dans son intégralité tout au long de l'année 2020 tout comme la délivrance de titres de séjour.

Pour le droit au séjour, une adaptation de l'organisation a été mise en place pour recueillir les demandes de titres des étrangers en privilégiant le recours à la dématérialisation et à l'envoi papier avec l'objectif prioritaire de traiter les demandes urgentes tout en limitant les déplacements en préfecture.

- près de 3 000 demandeurs d'asile ont été enregistrés au guichet unique de Metz, soit une baisse de 62% par rapport à 2019 et 500 demandeurs d'asile ont pu être convoqués
- plus de 300 premiers titres de séjour ont été délivrés à des bénéficiaires d'une protection internationale (réfugiés, apatrides...)
- 1 300 interpellations d'étrangers en situation irrégulière ont été réalisées, soit une baisse de 28% par rapport à 2019
- 504 étrangers en situation irrégulière ont été éloignés dont 53 étrangers représentant une menace grave pour l'ordre public
- 1 600 titres de séjour en première demande et 5 750 en renouvellement ont été délivrés.



FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020



8 janvier

Inauguration France services à Entringe



12 février

Mme Brigitte Macron en visite à l'Institut des jeunes sourds à Metz



22 mars

Covid-19 réunion en cellule de crise de la préfecture à Metz



3 avril

Covid-19 contrôles du respect des mesures de confinement à Metz



2 mai

Organisation de la distribution des équipements de protection individuelle aux personnels prioritaires par les militaires du 1^{er} régiment d'infanterie de Sarrebourg



6 juin

Visite officielle de Mme Amélie de Montchalin, secrétaire chargée des Affaires européennes, réouverture des frontières allemandes, sur le pont de l'amitié à Grosbliederstroff



30 juillet

Visite officielle de Mme Agnès Pannier-Runacher ministre déléguée à l'Industrie sur le site SMART à Hambach



27 août

Visite d'un chantier éducatif Emploi d'été dans le quartier du Wiesberg à Forbach



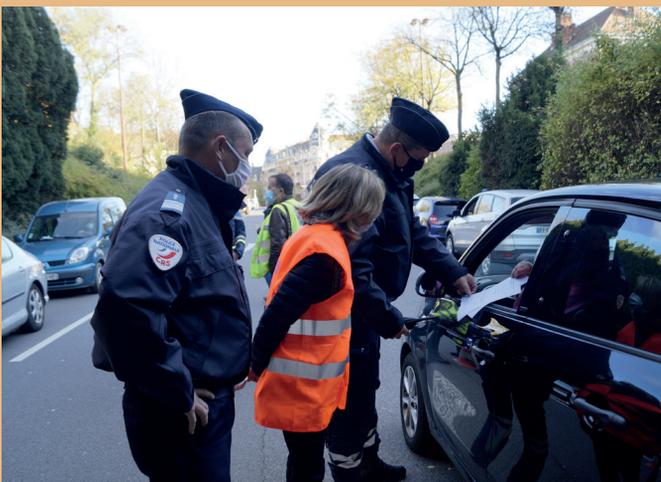
24 septembre

Conférence de presse de présentation de l'organisation départementale France Relance en Moselle



10 octobre

Visite officielle de M. Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué dans un centre de triage de transport Ferroviaire



4 novembre

Opération de contrôle des mesures restrictives dans le cadre du confinement



18 décembre

M. le préfet de la Moselle et M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la justice du Land de Sarre et plenipotentiaire pour les affaires européennes, présents aux côtés de la patrouille franco-allemande à Sarreguemines

LA MOSELLE

les chiffres-clés

Démographie et superficie

1 043 524 habitants (2018, population légale) :

- 18,50% de la population de la région Grand-Est
 - 1,6% de la population française en métropole
- 23^e département le plus peuplé de France

Superficie de 6 216 km² (168 habitants au km²).

Population mosellane par sexe et âge en 2018 :

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	510 493	100	533 031	100
0 à 14 ans	90 095	17,6	85 502	16,0
15 à 29 ans	90 634	17,8	84 815	15,9
30 à 44 ans	98 645	19,3	98 407	18,5
45 à 59 ans	109 628	21,5	112 468	21,1
60 à 74 ans	84 634	16,6	93 143	17,5
75 à 89 ans	34 332	6,7	51 366	9,6
90 ans ou plus	2 524	0,5	7 331	1,4

Organisation administrative

- **5 arrondissements** : Metz, Thionville, Forbach-Boulay-Moselle, Sarrebourg-Château-Salins et Sarreguemines
- **725 communes** ;
- **27 cantons** ;
- **22 intercommunalités**.

Économie et infrastructures

- Agriculture → **2 949 établissements ou exploitations**
- Industrie → **4 246 établissements** dont 33 dans le secteur de la sidérurgie et 424 dans celui de la métallurgie, 888 dans le secteur de l'agro-alimentaire, 47 dans celui de la chimie, 1.147 dans le secteur (large du) numérique et 424 dans celui de l'électricité & énergies renouvelables
- Bâtiment et travaux publics → **8 569 établissements**
- Commerce et artisanat (au sens large du terme) → **14 795 établissements** dont 3 710 dans le tourisme
- Transports et logistique → **32 080 établissements**
- Services à la personne → **3 759 établissements**

341 012 emplois salariés tous secteurs confondus en Moselle

(au 4^e trimestre 2020 - derniers chiffres publiés) soit un taux d'activité de 72,9%

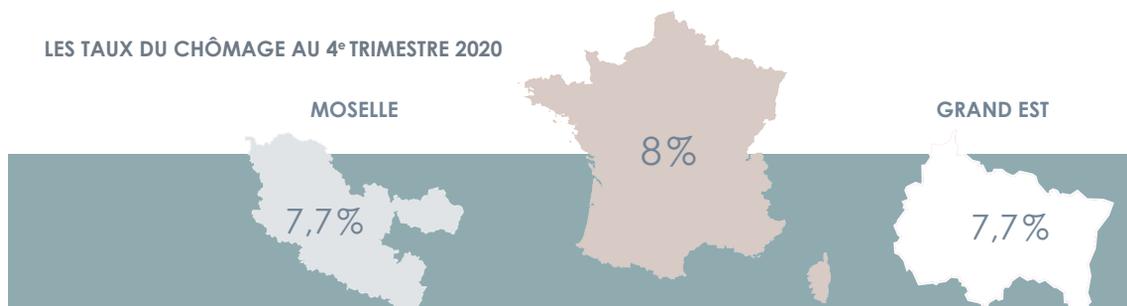
58 477 emplois dans l'industrie sur les **351 633** dans la région Grand-Est, c'est une évolution de **-12,3%** sur les 10 dernières années en Moselle.

21 237 emplois dans la construction sur les **121 364** dans la région Grand-Est, c'est une évolution de **-12%** sur les 10 dernières années en Moselle.

131 835 emplois dans le tertiaire sur les **746 698** dans la région Grand-Est, c'est une évolution de **+1%** sur les 10 dernières années en Moselle.

122 901 emplois dans le tertiaire non marchand sur les **668 535** dans la région Grand-Est, c'est une évolution de **-3%** sur les 10 dernières années en Moselle.

LES TAUX DU CHÔMAGE AU 4^e TRIMESTRE 2020



Préfecture de la Moselle
9 Place de la Préfecture
57 000 METZ
Tél. 03 87 34 87 34

Sous-préfecture de Metz
9, Place de la Préfecture
57 000 METZ
Tél. 03 87 34 87 34

Sous-préfecture de Thionville
6 Rue Général de Castelnau
57 100 THIONVILLE
Tél. 03 82 59 19 20

Sous-préfecture de Forbach-Boulay-Moselle
11 Avenue du Général Passaga
57 600 FORBACH
Tél. 03 87 84 60 60

Sous-préfecture de Sarreguemines
4 Rue du Maréchal Foch
57 200 SARREGUEMINES
Tél. 03 87 27 62 62

Sous-préfecture de Sarrebourg-Château-Salins
6 Rue de Nancy
57 170 CHÂTEAU-SALINS
Tél. 03 87 05 10 22

Antenne de Boulay-Moselle
2 A rue du Général de Gaulle
57 220 BOULAY-MOSELLE
Tél. 03 87 79 14 22

Maison de l'état de Château-Salins
8 Rue du Président Robert Schumann
57 400 SARREBOURG
Tél. 03 55 74 72 57

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)
1 Rue Wilson
57 036 METZ
Tél. 03 87 38 63 63

Direction Départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)
1 rue du Chanoine Collin
BP 61011
57 036 METZ CEDEX 1
Tél. 03 87 56 54 00

Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)
4 rue des Remparts
C.S. 40443
57 008 METZ CEDEX 01
Tél. 03 87 39 75 00

Direction Départementale des Territoires (DDT)
17 quai Paul Wiltzer
BP 31035
57 036 METZ CEDEX 01
Tél. 03 87 34 34 34

Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)
1 rue François de Curel
57 036 METZ CEDEX 01
Tél. 03 87 38 68 68

Unité Départementale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
2 rue Augustin Fresnel
CS 95038
57 071 METZ CEDEX 03
Tél. 03 87 62 81 00

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)
10-12 place Saint-Étienne
57 000 METZ
Tél. 03 87 36 08 27

Délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé (ARS)
Bâtiment Le Platinioum
4 rue des Messageries
57 045 METZ CEDEX 1
Tél. 03 21 60 30 30

Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse - Moselle (DTPJJ)
4 rue des Remparts
BP 30318
57 006 METZ CEDEX 1
Tél. 03 87 63 10 64

Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP)
45 rue Belle-Isle
BP 41072
57 036 METZ CEDEX
Tél. 03 87 16 17 17

Groupement de Gendarmerie Départementale de la Moselle
2 rue Albert Bettannier
57 070 METZ
Tél. 03 87 56 69 41

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
3, rue de Bort les Orgues
BP 50083
57 072 METZ CEDEX 03
Tél. 03 87 79 45 00

Direction Zonale de la Police aux Frontières - Est (DZPAF)
120 rue du Fort-Queuleu
BP 55095
57 073 METZ CEDEX 03
Tél. 03 87 62 03 06

Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)
Cité administrative
1 rue du Chanoine Collin
57 036 METZ
Tél. 03 87 34 78 90

En complément des services de l'État, des collectivités et des opérateurs, **14 France Services** délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les mosellans :

- Ancy-Dornot
- Boulay
- Dabo
- Delme
- Ennery
- Entringe
- Fameck
- Lorquin
- Metzvisse
- Morhange
- Rombas
- Vic-sur-Seille
- Vigy
- Bus itinérant

QUELLES DÉMARCHES ?

Les France Services répondent au besoin de l'utilisateur quelle que soit sa demande.

- ☑ faire une demande d'allocation en ligne
- ☑ immobiliser un véhicule
- ☑ préparer sa retraite.

Les agents sont formés pour trouver des solutions innovantes. Il n'y a pas de « redirection » vers d'autres services publics, chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

LE RÔLE DU PRÉFET

Le préfet de préfecture ou l'attaché d'un France Service doit contacter le préfet de son département. Celui-ci est le seul représentant de l'Agence régionale de la Moselle de la Moselle.

A partir des lettres d'informations des services à jour et dans la limite de la compétence de l'Agence régionale de la Moselle :

☑ répondre à toutes les questions et dans une zone de déplacement prioritaire et en accord avec l'Agence régionale de la Moselle.

☑ si un agent France Service est en vacances ou en congé, le préfet accompagne le citoyen de proximité dans la mise à niveau de sa structure.

☑ si un agent France Service est en vacances ou en congé, le préfet assure la continuité de la prestation de service et la qualité de l'état de son service.

☑ en lien avec l'Agence régionale de la Moselle, le préfet est le garant de la qualité des services et de la satisfaction des citoyens.



PRÉFET DE LA MOSELLE
Liberté Égalité Fraternité

France services

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...

Les services du quotidien à moins de 30 minutes de chez vous.

2 AGENTS à VOTRE SERVICE

L'État et ses partenaires sont à vos côtés :



<http://www.moselle.gouv.fr>



Préfecture de la Moselle
9 place de la Préfecture
BP 71014
57034 Metz Cedex



/PrefetMoselle



/Prefet57